

L'éco-bulletin

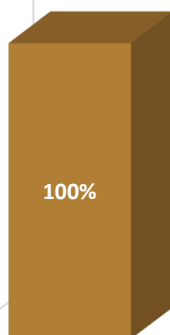
LES RÉSIDUS ORGANIQUES

Plus de **la moitié des résidus** produits par une famille **sont des matières organiques**.

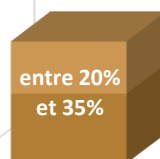
L'enfouissement de ces matières organiques dans les dépotoirs est **responsable de plus de 6% des émissions de GES** au Québec et de la production de liquides toxiques... **en plus de coûter très cher!**

Le Québec prévoit interdire l'enfouissement des matières organiques dès 2022

MATIÈRE ORGANIQUE DEVANT ÊTRE VALORISÉE EN 2022



MATIÈRE ORGANIQUE VALORISÉE EN 2018 (MRC DES BASQUES)



Si on s'y met tous, on peut y arriver!

- ✓ Bac brun
- ✓ Compostage domestique
- ✓ Donner les restants de table à vos poules...

Toutes ces façons de faire sont bonnes!

Pour alimenter vos idées en gestion de résidus, contactez Co-Éco

418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org

